

Pierre Bouet et Olivier Desbordes

Le Mont Saint-Michel

Enluminures et textes fondateurs

Traduction française des
Chroniques latines du Mont Saint-Michel
(IX^e-XII^e siècle)



Sommaire

12	Préface
14	Introduction
18	Révélation concernant l'église de l'archange saint Michel sur le Mont Tombe
20	Introduction à la « Révélation »
30	Traduction de la « <i>Revelatio</i> »
38	Livre de l'apparition de saint Michel sur le Mont Gargan
40	Introduction au « Livre de l'apparition »
48	Traduction du « <i>Liber de apparitione</i> »
54	Introduction des moines au Mont Saint-Michel
56	L'« Introduction des moines au Mont Saint-Michel »
70	Traduction de l'« <i>Introductio monachorum</i> »
82	Translation et miracles du bienheureux Aubert
84	Introduction au récit « Translation et miracles »
96	Traduction du « <i>De translatione et miraculis beati Autberti</i> »
102	Miracles de saint Michel
104	Introduction aux « Miracles de saint Michel »
118	Traduction des « <i>Miracula sancti Michaelis</i> »
138	Baudri de Bourgueil, « Histoire du bouclier et de l'épée de saint Michel »
140	Introduction à l'« Histoire du bouclier et de l'épée de Saint-Michel »
146	Traduction de la « <i>Relatio de scuto et gladio sancti Michaelis</i> »
154	Légende de saint Michel oiseau coupant le dragon en douze morceaux
156	Bibliographie sélective

◀ *Commentaire de l'Évangile de Luc*
par Ambroise de Milan, Avranches,
BM, ms. 59 (XI^e siècle), fol. 1v. Cadre
en espalier destiné à recevoir en
son centre une enluminure, selon
les modèles anglo-saxons.

Pages précédentes :
Sacramentaire, Avranches, BM,
ms. 41 (XII^e siècle), fol. 90v et 91.
Initiales de couleurs variées
introduisant prières et invocations.

L'histoire du Mont Saint-Michel après la dédicace de 709

On sait peu de chose sur l'histoire du Mont Saint-Michel entre 709 et l'arrivée des bénédictins en 965. Vers 867, et peut-être même dès 851, le Mont passa sous contrôle breton : en raison des attaques incessantes de Vikings, le roi Charles le Chauve (840-877) décida en 867, à Compiègne, de concéder le Cotentin à Salomon, promu roi des Bretons. De 867 à 933, le Mont fut protégé des raids vikings par les rois ou ducs de Bretagne.

Mais il est possible que, durant cette période, les chanoines installés par Aubert aient été remplacés par une communauté vivant selon les règles du monachisme breton. Nous disposons, à ce sujet, du témoignage d'un moine franc, Bernard le Sage, qui effectua vers 870 un pèlerinage au Mont dont il fit le récit : il rencontra à cette occasion l'abbé, *Phinimontius Brito*. Dans cette hypothèse, c'est sans doute en 933, lorsque Guillaume Longue Épée s'appropriâ les diocèses de Coutances et d'Avranches, que les chanoines auraient été réintroduits sur le Mont.

Première page du texte latin ►
de la « *Revelatio* » qui se trouve
dans la partie, copiée à la fin
du x^e siècle ou au début
du xi^e siècle, du manuscrit
montois Avranches,
BM, ms. 211, fol. 181.

Pages suivantes :

❶ Page du texte latin de la
« *Revelatio* » racontant le premier
songe d'Aubert « alors qu'il
était profondément endormi »,
Avranches, BM, ms. 211, fol. 184.

❷ Première page du même texte
de la « *Revelatio* » dans le Cartulaire
du Mont Saint Michel, rédigé vers
1150-1155, Avranches, BM, ms. 210,
fol. 5.

POST QUAM
 GENS FRANCORUM
 ANTI GRATIA IN
 SIGNITA LONGI
 LATITUDINE
 PER PROVIN
 CIAS SUPER
 BORUO COLLA
 PER DEORIS

childeberto puissimo
 principe monarchia
 totius occidentis et
 septentrionis necnon
 et meridiei partes
 strenue gubernante.
 quia omnis deus non
 solum in omnibus gentibus;
 uerum etiam in omnibus;
 mundi partibus; que
 ipse fecit presubiecto
 rum spirituum agmina
 principatur. beatus *michael*
 archangelus unus ex
 septem in conspectu
 domini semper assistenti
 um. qui etiam et pa
 radisi prepositus
 saluatorum animas
 in pacis regione col
 locaturus legitur.

La grotte

D'après la description qu'en donne le « Livre de l'apparition », la grotte avait deux entrées, reliées entre elles par un long portique. L'une, au nord, derrière laquelle on découvrit sur un bloc de marbre une « empreinte de pas », donnait accès à une grotte qui fut appelée la « grotte des empreintes » (*Apodonia*). La seconde, au sud, plus majestueuse, s'ouvrait sur la grande salle (*basilica grandis*), à laquelle on accédait par quelques marches. C'est dans la grande salle que furent découverts un autel recouvert d'un manteau rouge et, au nord de l'autel, dégouttant du haut de la paroi de la grotte, une source dont l'eau, « douce et très claire », est recueillie.

N'osant pénétrer dans cette grotte avant qu'elle fût dédiée, l'évêque avait fait d'abord édifier à l'est une église consacrée à saint Pierre et élever à l'intérieur deux autels dédiés l'un à la Vierge Marie et l'autre à saint Jean-Baptiste. Une fois le sanctuaire de l'archange ouvert aux fidèles, l'évêque fit également construire des bâtiments conventuels.

Les fouilles entreprises depuis 1950 sous le sanctuaire ont mis au jour des vestiges remontant aux V^e et VI^e siècles. Les nombreux agrandissements et restructurations du lieu, effectués d'abord par les Lombards, puis par les Normands et les Angevins, rendent difficile une reconstitution fidèle du plan proposé par l'auteur.

Le sanctuaire au temps des Lombards et des Normands

Le sanctuaire connut un rayonnement réel dans le monde byzantin dès le milieu du VI^e siècle, mais ce sont surtout les Lombards, au siècle suivant, qui en firent un grand centre religieux. Vers 650, le duc de Bénévent, Grimoald I^{er} (647-671), accourut au secours du Mont Gargan, que les Byzantins voulaient reprendre. À partir de 660 environ, les ducs de Bénévent entreprirent d'agrandir le sanctuaire, faisant édifier un nouvel escalier d'accès et abattre la paroi rocheuse qui séparait la grotte en deux « basiliques ».

Le sanctuaire Saint-Michel devint un haut lieu religieux et politique de la dynastie lombarde ; l'archange devint le protecteur du peuple lombard, qui retrouvait en lui certains traits du dieu Wodan, considéré à la fois comme le dieu de la guerre, le protecteur des combattants et la divinité psychopompe. C'est vraisemblablement pour mieux contrôler ce sanctuaire que les ducs lombards supprimèrent le siège épiscopal de Siponto en l'unissant à celui de Bénévent, leur capitale : toute la région du Mont Gargan fit dès lors partie du duché lombard de Bénévent, à l'exception de Naples. Quand Grimoald devint, en 662, roi de toute la Lombardie, le culte de saint Michel fut implanté à Pavie, la capitale du royaume, et à Milan, où furent construites des églises en l'honneur de l'archange. Une inscription officielle, retrouvée lors des fouilles du sanctuaire du Mont Gargan, atteste que le duc Romuald (663-687), le fils de Grimoald, « mû par la dévotion pour les dons reçus de Dieu et du saint archange, ordonna et finança la construction [du sanctuaire] ».

Peu de temps avant la venue des Normands, vers la fin du X^e siècle, les Byzantins parvinrent à reconquérir le sanctuaire du Mont Gargan. Mais ils n'eurent pas le temps d'y entreprendre des travaux importants, puisque, dès 1040, des Normands, sous la

Pages suivantes :

❶ Lettrine M du premier mot *Memoriam* du texte latin du « *Liber de apparitione* », qui se trouve dans la partie, copiée à la fin du X^e siècle ou au début du XI^e siècle, du manuscrit montois Avranches, BM, ms. 211, fol. 156 : certaines pages du manuscrit, comme ce folio 156, montrent que ces textes sur l'origine du culte à saint Michel ont été souvent consultés, parfois par des gens peu soigneux.

❷ Page du texte latin du « *Liber de apparitione* » racontant l'intervention de l'archange par un tremblement de terre lors de la bataille entre les païens de Naples et les chrétiens de Siponto, Avranches, BM, ms. 211, fol. 158.

conduite des fils de Tancrède, se rendirent maîtres du nord de la Pouille. De 1050 à 1200, ceux-ci changèrent l'apparence des lieux. Il reste de nombreux témoignages de leurs travaux, même si les Angevins, aux XIII^e et XIV^e siècles, furent également de grands bâtisseurs. Il revient aux Normands d'avoir transformé vers 1076 le portail d'accès de la grotte en réalisant les deux vantaux de bronze où sont représentés l'histoire du Mont Gargan et les exploits bibliques de l'archange.

Les pèlerinages

Outre quelques inscriptions officielles rappelant l'intervention des dignitaires lombards dans la reconstruction de certaines parties du sanctuaire, on dénombre plus de deux cents inscriptions ou graffiti laissés sur les piliers et les murs, qui témoignent du rayonnement européen du culte rendu à saint Michel durant le haut Moyen Âge, du VI^e au XI^e siècle. On découvre sans surprise des noms de Lombards venus de toute l'Italie, comme Ansipertus, Auderada, Cunualdus, Rumildi, Tato, ainsi que ceux de Latins et de Grecs comme Lupus, Leo, Diunisius, Johannis. Mais on constate également que de nombreux pèlerins venaient d'au-delà des Alpes : des Francs gravèrent leurs noms – Budo, Bereterada, Eude – de même que des Anglo-Saxons, aux anthroponymes si caractéristiques – Eadrihd, Hereberecht, Wigfus ou Herraed.

Exceptionnelles sont les quatre inscriptions en caractères runiques qui contiennent des noms anglo-saxons – Hereberecht, Wigfus, Leofwini et Herraed – et datent du milieu du VIII^e siècle : ces caractères furent, en effet, utilisés dans le monde anglo-frison entre le VII^e et le IX^e siècle.

Les inscriptions sont le plus souvent précédées d'une croix et du pronom *ego* (« Moi »). Certaines indiquent la qualité de la personne : on y dénombre des prêtres (*presbyter*), des moines (*monachus*) ; mais on se contentait généralement de s'avouer « pécheur » ou « pèlerin » : « *Ego Iordan(es) peccator* » (« Moi, Jourdan, pécheur ») ; « *Artomundus peregrinos*² » (« Artomundus pèlerin »). Parfois, mais trop rarement, l'inscription révèle le lieu d'origine : ainsi Arricus venait de Marsica (Abruzzes) ; Leo était originaire de Bergame.

Parmi les pèlerins célèbres, on compte le moine Bernard, né en France, qui visita le sanctuaire en 867, en compagnie de deux confrères, un moine de Bénévent, Théodémont, et un Espagnol, Étienne³. Dans son récit de pèlerinage, Bernard fait une description précieuse du site : l'église Saint-Michel est située « sous un rocher au-dessus duquel poussent des chênes. L'entrée est au nord ; soixante personnes peuvent y être accueillies. À l'intérieur, il y a, à l'est, une représentation de l'ange ; au sud se dresse l'autel sur lequel est offert le sacrifice eucharistique [...]. Devant cet autel, on a suspendu un vase dans lequel on met les offrandes, et à proximité se dressent d'autres autels ». Le moine Bernard termine sa relation en indiquant le nom de l'abbé, *Benignatus*, et que celui-ci est à la tête d'une importante communauté. Il ne parle pas de la source qui goutte du mur de la grotte. Serait-ce une confusion avec le vase destiné aux offrandes ?

2. Ce mot « *peregrinus* » ne signifie plus « voyageur », « étranger », « exilé » comme dans l'Antiquité, mais bien « la personne qui entreprend un voyage par dévotion ».

3. Voir *L'itinerarium Bernardi monachi*, P. BOUET ET O. DESBORDS, *Chroniques latines...*, op. cit., p. 371-374.



◀ Traité d'Ambroise de Milan sur le *Psaume 118*, Avranches, BM, ms. 61 (fin XI^e siècle), fol. 110. Cette grande initiale ornée L (*Licet*) est traitée sobrement avec des entrelacs aux seules extrémités.

IX. DES MOINES QUI FURENT CHÂTIÉS EN CE LIEU PAR UN FEU CÉLESTE²⁸

1. Nous avons appris que, presque au même moment, se produisit en ce lieu un autre fait que nous avons jugé digne d'être rapporté pour aider les gens à l'esprit léger à se corriger. Un jour, en effet, certains frères de ce lieu qui avaient subi une saignée²⁹ se tenaient assis devant l'autel de la Sainte-Trinité pour la célébration de l'office du soir. Car la coutume veut que les moines affaiblis par une saignée ne participent pas le jour même au chœur des chanteurs, de peur que, en chantant les psaumes ou en fléchissant le genou, ils ne soient plus gravement diminués. Comme ils se trouvaient assis là et qu'ils récitaient les paroles sacrées distraitemment, en manifestant avec la légèreté de la jeunesse une gaîté inconvenante, voici que soudain ils voient jaillir de l'autel une flamme ardente qui, jetant de la chaleur sur leurs visages et leurs cheveux, suscita une terreur bien plus grande dans leurs esprits.

2. Ainsi châtiés, ils s'appliquèrent désormais avec ferveur à la cérémonie déjà commencée en l'honneur de Dieu : la flamme vengeresse leur avait appris que participaient aux offices divins les esprits angéliques, qui sont appelés, comme l'atteste le Psalmiste³⁰, « la flamme ardente ». Ces moines affirmèrent souvent qu'ils sentirent sur leurs têtes, pourtant couvertes, l'intensité d'une si grande chaleur que chacun d'eux, persuadé que ce feu consumait ses cheveux, avait tenté de l'arrêter de ses propres mains. Dom Buazo de bonne mémoire avait l'habitude de rapporter ce récit aux jeunes moines et aux esprits légers, et il est sûr que pas un de ceux qui l'ont connu ne met en doute la véracité de ses affirmations.

ne se révèle pourtant jamais injuste. L'envoyant s'installer à l'île Chausey, ils eurent soin de lui tant qu'il vécut, le pourvoyant de tout le nécessaire avec un dévouement sans borne. Celui-ci, délivré quelque temps après des éruptions dues à cette maladie, acheva sa vie à cet endroit sans plus devoir être puni.

Qu'ils entendent et redoutent une telle vengeance pour une offense aussi légère ceux qui irrespectueusement ne craignent pas de passer en courant devant l'autel de saint Michel.

X. MIRACLE³¹

I. Que l'on ait entendu très souvent des anges chanter dans cette église, voilà ce qu'atteste encore aujourd'hui le témoignage véridique de nombreuses personnes. Bernier en est le témoin survivant à même de confirmer cela : il assure que cette mélodie a été entendue non seulement par d'autres personnes, mais aussi par lui-même. Qu'un fidèle n'aille pas s'imaginer qu'un moine d'une piété et d'une sainteté si éminentes ait osé débiter des mensonges surtout sur un fait d'une telle importance et d'une telle nature. Donc ce moine, qui assurait autrefois en ce lieu la charge d'indiquer l'heure, avait l'habitude de demeurer à l'intérieur du sanctuaire après l'office des vigiles. C'est pourquoi, un jour, il resta là selon son habitude, en réalité pour bien faire entendre à Dieu ce qu'il demandait dans ses prières, et à ce qu'il raconte, pour une tâche relevant de sa charge. Et, pour reprendre ses propres paroles, comme le soleil ne repoussait pas encore les ténèbres épaisses de la nuit, après qu'il eut accompli la tâche pour laquelle il était resté, il sortit de l'édifice et se coucha devant la porte de l'église pour se reposer.

2. Et peu après, quand il se fut légèrement assoupi, un chant d'une douceur ineffable retentit à ses oreilles, comme si, à l'intérieur de l'édifice, résonnait un concert à trois voix harmonieuses. En entendant cela, il se leva aussitôt en toute hâte et, s'approchant de la porte de l'église, il se rassasia les oreilles, durant un long intervalle de temps, de ces voix chantant avec la plus extrême douceur un *Kyrie eleison*. Comme il n'osait pas entrer dans l'église, il se tint longtemps là devant la porte et, en les écoutant, il retint parfaitement, à ce qu'il lui sembla, les mélodies de cette harmonie céleste.

Quand la voix des esprits bienheureux, après un intervalle de plusieurs heures, se tut, le frère repassa dans son esprit par trois fois l'enchaînement de ces mélodies³².

XI. D'UN HOMME PERCLUS³³ QUI A RECOUVRÉ SA SANTÉ D'AUTREFOIS DEVANT L'AUTEL DE SAINT MICHEL³⁴

I. En l'an mil cent quarante-six de l'Incarnation du Seigneur, l'éminent duc Geoffroi gouvernant fermement la terre de Normandie, l'archevêque Hugues étant à la tête du siège métropolitain de l'église de Rouen, l'abbé Bernard dirigeant avec fermeté et piété notre église³⁵, tandis que le Seigneur Jésus-Christ régnait dans le ciel, à la quatrième feria de la seconde semaine après la glorieuse

28. Ce miracle se serait produit en 1050, selon Dom Jean HUYNES, *op. cit.*, t. I, p. 92-93, et Dom Thomas LE ROY, *op. cit.*, t. I, p. 123.

29. La saignée était pratiquée pour diverses raisons thérapeutiques durant le Moyen Âge.

30. L'expression *flamma ignis* se trouve dans le *Psaume* 29, 7, mais aussi dans d'autres livres : *Exode*, 3, 2 ; *Job*, 18, 5 ; etc.

31. Ce miracle se produisit au milieu du XI^e siècle, en 1050 selon Dom Jean HUYNES, *op. cit.*, t. I, p. 95.

32. Adjunction ultérieure : « Un miracle semblable se produisit au temps de Dom Richard Turstin, abbé du lieu, l'an du Seigneur mille deux cent soixante-trois. »

33. L'homme *contractus* souffrait vraisemblablement d'une arthrite inflammatoire qui, touchant principalement les mains, les pieds et les genoux, provoque des déformations articulaires pouvant entraîner une ankylose des membres.

34. Ce miracle se produisit en 1146 d'après le manuscrit C : cette date est confirmée par Dom Jean HUYNES, *op. cit.*, t. I, p. 93-95, et Dom Thomas LE ROY, *op. cit.*, t. I, p. 159.

35. Mathilde, la fille du roi Henri I^{er} Beauclerc, épousa en 1128 Geoffroi Plantagenêt, comte d'Anjou (1129-1151), qui devint duc de Normandie à partir de 1144. En 1146, c'est Hugues d'Amiens qui était archevêque de Rouen (1130-1164) et Bernard du Bec dirigeait le monastère montois (1131-1149).

IPSA MANUS VIUIT • QUAE
TAM BENE SCRIBERE CURAT •

SI QVIS SIT SCRIPTOR •
IUAERIS COGNOSCERE LECTOR •

HUNC STVDUIT TOTVM •
FROTMONDVS SCRIBERE LIBRVM •

MAXIMA CONSCRIPSIT •
QVA PLURIMA SCA PER EGIT •

FELIX FROTMONDVS •
PER SCLA FRATER AMANDVS •

◀ Colophon du copiste Fromond, Avranches, BM, ms. 72 (vers 1040-1060), fol. 199v.
Un certain Fromond termine la copie du manuscrit 72, contenant des œuvres d'Augustin, de Jérôme et d'Ambroise, en exprimant l'espoir que les lecteurs à venir apprécieront son travail et se souviendront de lui.

Traduction du texte :

« Vive la main qui s'applique à si bien écrire !

Lecteur, si tu cherches à savoir qui est le scribe,

[Sache que] c'est Fromond qui a écrit avec zèle tout ce livre.

Ce qu'il a copié est considérable et il a exécuté un grand nombre d'œuvres saintes.

Heureux Fromond, un frère que l'on doit aimer pour toujours ! »

Ayant donc choisi quatre personnes parmi les notables du pays, il leur demanda de passer la mer et les instruisit de ce qu'ils avaient à faire.

2. Ils passèrent donc la mer. Une fois débarqués, ils résolurent de se rendre au Mont Gargan : ils n'avaient pas encore entendu parler du Mont Tombe, ce pèlerinage n'en étant alors qu'à ses débuts. Ils se mirent en route, mais ils se fatiguaient en pure perte. En effet, ils peinaient en chemin, mais par-dessus tout ils suaient sang et eau en prenant la direction inverse. C'est qu'ils se trompaient malgré eux¹ sur la route à suivre, et ils ne pouvaient parvenir là où ils voulaient se rendre. Dans leur errance, ils avançaient dans la direction inverse, et leur chemin ne les conduisait pas là où ils avaient arrêté d'aller.

3. Ils se dirent donc l'un à l'autre : « Qu'est-ce donc que cela ? Que nous est-il arrivé ? Que faisons-nous ? Ne nous fatiguons-nous pas en pure perte ? Cela fait déjà plusieurs jours que nous cheminons et nous n'avons pas avancé. On nous a envoyés au Mont Saint-Michel et c'est nous qui voulons partir pour le Mont Gargan. En réalité notre maître, notre évêque, nous a simplement dépêchés au Mont Saint-Michel sans rien ajouter de plus. C'est nous, de nous-mêmes, sans réfléchir, qui précisons impudemment ce qui n'a pas été indiqué avec précision.

4. Près d'ici, comme nous nous le sommes laissé dire, il y a un mont qu'on appelle le Mont Saint-Michel. C'est peut-être lui notre destination. Cependant ne suivons pas encore notre sentiment, mais sollicitons et attendons l'avis de celui vers lequel nous allons. Il ne nous refusera certainement pas son assistance, lui qui n'a pas refusé son soutien manifeste à nos compatriotes. Confions-nous de nouveau au patronage de celui dont le triomphe est pour notre patrie une source de gloire. »

IX.

1. Dans le silence de la nuit profonde qui suivit cette discussion se présenta un être tout de lumière qui leur apporta d'une voix claire une réponse intelligible.

2. « C'est au Mont Saint-Michel que l'on appelle Tombe que vous devez aller, parce que cet endroit récemment construit est aussi notre résidence. Nous avons au ciel notre demeure, sur terre notre résidence, et en certains lieux, nous dispensons tout particulièrement notre protection. Dans les endroits consacrés à Dieu, notre présence constante est une grande consolation pour les malheureux, car nous ne pouvons absolument pas refuser notre assistance à ceux qui se recommandent tout spécialement à nous.

3. Ce Mont est une nouvelle plantation, que nous devons entourer de notre attention jusqu'à la pleine maturité des fruits et au-delà. Nous honorerons ce lieu par nos visites d'une manière ou d'une autre : il a été agréé par Dieu, puisque son nom y est invoqué et qu'il le sera encore par des serviteurs qui lui seront fort agréables. » Quand ils eurent compris ce que disait la voix, l'être qui parlait disparut aussitôt.

X.

1. Les envoyés se réveillèrent et se hâtèrent de prendre la route du Mont. Tout en marchant, ils s'entretenaient de ce qui était arrivé : cette manifestation divine les avait réconfortés et ils s'en réjouissaient.

I. Cette traduction se fonde sur une correction nouvelle indiquée par l'un d'entre nous ; nous substituons *inviti* à la leçon des manuscrits : *invii*.

petrata autē fleatibus punire. Aduentū nanq; iudicis
iudicis tanto securiores quandoq; uidebitis. quanto ne
distractionē illius amendo preumitis.

LECTIO SCI EVANGELII. SECUNDA. LUCAM.
Nullo tempore. AD SUMMIT IHC DUODECIM DISCI
pulos suos. & ait illis. Ecce ascendimus hierosolimam.
& consumabuntur omnia quae scripta sunt per prophetas
de filio hominis. Tradetur enim gentibus. & illudetur.
& flagellabitur. & conspuetur. Et postquam flagella
uerint occident eum. & die tertia resurget. Et ipsi.
nihil horum intellexerunt. Erat autē uerbum istud
absconditum ab eis. & non intelligebant quae dicebant.
Factū ē autē cum appropinquaret hiericho. caecus qui
dā sedebat secus uiam mendicans. Et cū audiret turbā
pretereuntē. interrogabat quid hoc esset. Dixerunt autē
ei. quod ihs nazarenus transiret. Et clamauit dicens.
Ihu fili dauid. miserere mei. Et qui praebant. increpabant
eum ut taceret. Ipse uero multo magis clamabat. fili da
uid miserere mei. Stans autē ihs. iussit eum adduci ad
se. Et cum appropinquasset. interrogauit eum dicens.
Quid tibi uis ut faciam. At ille dixit. Dñe. ut uideā.
Et dixit illi. Respice. Fides tua. te saluum fecit. Et
confestim uidit. & sequebatur illum magnificans dñm.
Et omnis plebs ut uidit. dedit laudem dō.

O MELIA LECTIOIS EIVSDEM
HABITA AD POPULUM

IN BASILICA BEATI

PETRI APOSTOLI

REDEMPTOR NOSTER PREVIDENS EXPASSIONE SUA
discipulorum animos perturbandos. eis longe
ante & passionis poenam & resurrectionis
suae gloriam praedicat. ut cum mouente sicut predictum est
cernerent. etiam resurrecturum non dubitarent. Sed
quia carnales adhuc discipuli nullomodo ualebant ca
pere uerba mysterii. uenit ad miraculum. Ante
eorum oculos caecus lumen recepit. ut qui caelestis
mysterii uerba non caperent. eos ad fidem caelestia
facta solidarent. Sed miracula domini saluatoris nostri.
sic accipienda sunt frater mei. ut & in ueritate credan
tur facta. & tamen per significationem nobis aliquid
innuant. Opera quippe eius & per potentiam aliud
ostendunt. & per mysterium aliud loquuntur. Ecce
enim quis iuxta historiam caecus iste fuerit ignorans. sed
tamen quod mysterium significet nouimus. Caecum quip
pe est genus humanum. quod in parente primo a paradiso
si gaudium expulsus. claritatem supernae lucis ignorans.
damnationis suae tenebras patitur. sed tamen per redemp
tionis sui praesentiam illuminantur. ut in tenebris lucis gau
dia iam per desiderium uideat. atque in uia uitae boni ope
ris gressum ponat. Notandum uero est. quod cum iheru
salem appropinquare dicitur. caecus illuminatur.

Pages précédentes :

❶ *Sacramentaire*, Avranches, BM, ms. 41 (XII^e siècle), fol. 57v et 58. Chacune des initiales introduit des prières et des invocations.

❷ *Commentaire sur les Psaumes* par Augustin, Avranches, BM, ms. 76, fol. 1v. Représentation d'Augustin écrivant sous l'inspiration d'un ange.

❸ *Décrétales* du pape Grégoire IX avec les gloses de Bernard de Parme, Avranches, BM, ms. 150 (XIII^e siècle), fol. 69v. Dans l'entrecolonne du texte principal est représenté un oiseau à longue queue, doté d'une tête d'homme barbu coiffée d'un chapeau.

❹ *Homélies* de Grégoire le Grand, Avranches, BM, ms. 103, fol. 8v-9. Augustin présente au folio 9 un commentaire sur un passage de l'*Évangile de Luc* (18, 31-43) présenté au folio 8.

Abréviations

BM : bibliothèque municipale

fol. : folio

ms. : manuscrit

v. : verso

Les Editions Ouest-France et les deux auteurs remercient la ville d'Avancées et le Scriptorial pour leur soutien à l'édition de cet ouvrage.

La ville d'Avranches est dépositaire d'un ensemble exceptionnel de 200 manuscrits provenant de la célèbre abbaye du Mont Saint-Michel. Ceux-ci sont conservés au sein de la bibliothèque patrimoniale et présentés toute l'année au public par rotation au Scriptorial d'Avranches, musée des manuscrits du Mont Saint-Michel.

Crédits photographiques

L'ensemble des reproductions des manuscrits du Mont Saint-Michel proviennent du scriptorial d'Avranches, musée des manuscrits du Mont Saint-Michel :

© Bibliothèque patrimoniale, ville d'Avranches : couverture, p. 12, 17, 18, 21, 22, 24, 27, 28, 29, 33, 37, 38, 40, 43, 46, 47, 49, 50, 54, 57, 58, 60, 63, 65, 66, 67, 68, 69, 71, 82, 74, 85, 88, 91, 93, 94, 95, 97, 99, 100, 102, 105, 106, 108, 109, 110, 112, 115, 116, 117, 121, 124, 129, 137, 138, 141, 145, 147, 150, 152, 155, 160, 161, 162-163.

© IRHT – Bibliothèque patrimoniale, ville d'Avranches : p. 8-9, 53, 133, 158-159.

© Biblissima – Bibliothèque patrimoniale, ville d'Avranches : p. 10, 80, 74, 134.

À l'exception de :

New York, The Pierpont Morgan Library : p. 14.

Éditions Ouest-France

Directeur éditorial **Matthieu Biberon**

Coordination éditoriale **Alice Ertaud**

Collaboration éditoriale **Audrey Guyomar**

Conception graphique et mise en pages **Olivier Brunot**

Photogravure **Graph&ti**

Impression **PPO à Palaiseau (91)**

© 2018 Éditions Ouest-France, Édilarge SA, Rennes

ISBN 978-2-7373-79086

N° éditeur 10003.01.2.10.18

Dépôt légal : novembre 2018

Imprimé en France

www.editionsouestfrance.fr